

WWW.RIORGES.FR

RIORGES

n°280 . FÉVRIER 2023
MAGAZINE

le journal d'informations de la Ville de Riorges



DOSSIER P.10

URBANISME : L'ATTRACTIVITÉ D'UNE VILLE NATURE

6 La municipalité conventionne avec Phare en Roannais

8 Riorges : ville de sport

04 RETOUR EN IMAGES

06 C'EST D'ACTU

La municipalité conventionne avec Phare en Roannais
Initiatives 42153 : une association qui s'intéresse au patrimoine immatériel de la commune
Flambée des prix : la ville limite l'impact sur les Riorgéois

08 SPORT

Le Riorges Football Club obtient le Label Excellence pour son école de foot
Entretien avec Eric Michaud, Adjoint à la vie associative et au sport
« 2 heures de sport en plus pour les collégiens » : le dispositif qui offre un accès au sport
Journée handisport au collège Schweitzer : handicap et inclusion

La Résidence
Les Poupées
a été inaugurée
le 18 octobre



10 DOSSIER

URBANISME DES PROJETS AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

14 VIE ASSOCIATIVE

Les vœux aux associations : « l'âme de la cité »

15 ÉCONOMIE

L'actualité économique des entreprises

16 CULTURE

Mardi(s) du Grand Marais : un plateau d'artistes français
parmi les plus prometteurs de la scène musicale
Les Pays-Sages de Pascale Desroches font escale au château de Beaulieu

17 AGENDA

18 ÉTAT CIVIL

19 TRIBUNES

RETROUVEZ
LE PROCHAIN NUMÉRO
DE RIORGES MAGAZINE
À PARTIR DU LUNDI
27 MARS
DANS VOTRE BOÎTE
AUX LETTRES

Compte tenu de la situation actuelle, il est possible que certaines informations
annoncées dans le présent magazine ne soient plus d'actualité au moment où
vous le recevrez. Nous vous prions de nous en excuser par avance.

RESTEZ INFORMÉS GRÂCE AU SITE INTERNET WWW.RIORGES.FR
OU EN CONTACTANT LE STANDARD DE LA MAIRIE AU 04 77 23 62 62.

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination Mikaël Mignet

Rédaction Camille Thomas, Mikaël Mignet Photographies Anthony Sion, Maitre Shinobi Photographie

Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Decombat, Cézabat

> **CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION** 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR



Le maire pour la cérémonie des vœux
au foyer Pierre Laroque, le 12 janvier

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

FACE À L'INFLATION, S'ADAPTER EST UNE PRIORITÉ

Les valeurs locatives cadastrales qui servent de base au calcul des impôts locaux sont revalorisées par l'Etat chaque année au 1^{er} janvier. Indexée sur l'évolution des prix à la consommation constatée l'année précédente, la revalorisation pour l'année 2023 est de 7,1%. Mécaniquement et indépendamment du choix des communes de revoir à la hausse ou non les taux d'imposition, la taxe foncière doit donc augmenter de 7.1%.

Comme je l'ai souligné plusieurs fois, face à la baisse des dotations de l'Etat qui impacte depuis une dizaine d'années l'autonomie financière des communes cette hausse peut être considérée comptablement, pour le budget des communes, comme une bonne nouvelle mais malheureusement pas pour les citoyens. L'Etat semble remplacer les dotations qu'il versait aux communes par un effort fiscal supplémentaire demandé aux Français.

D'ailleurs certaines villes face à l'inflation, aux coûts de l'énergie..., n'ont pas d'autres choix pour équilibrer leur budget que d'augmenter, en plus, les taux d'imposition.

Concernant l'équipe majoritaire, il nous paraît difficile de faire supporter une telle augmentation aux Riorgéois qui ont vu pour la plupart leur pouvoir d'achat amputé. Il a été proposé au conseil municipal de baisser le taux fiscal riorgéois de la taxe foncière. Cette baisse du taux pour la deuxième année consécutive viendra limiter la hausse de la fiscalité décidée par le gouvernement.

Malgré cet effort consenti par la commune sur les recettes fiscales qui seront moindres, nous souhaitons continuer à soutenir la vie associative et avoir une action sociale qui s'adresse aux citoyens les plus fragiles.

Ce choix politique et social va nous amener certainement à lisser les investissements sur une période plus longue sauf si nos projets bénéficient de subventions.

Ne versons pas pour autant dans le pessimisme car de beaux projets seront encore réalisés en 2023 et les années suivantes sur notre commune.

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 16 MARS
À 20H30,
À L'HÔTEL DE VILLE
OU À SUIVRE EN DIRECT
SUR WWW.RIORGES.FR.



1_ Les services techniques de la municipalité et les élus ont fait un tour de commune pour aborder les enjeux de 2023. **2_ Les Mardi(s) du Grand Marais** ont terminé l'année en beauté avec **la Surprise Party du 20 décembre**. La nouvelle saison débute ce 14 février. **3_ Les élèves de CE2 ont reçu leur permis-piéton** lors d'une cérémonie le 7 janvier. **4_ Les 24 et 25 janvier**, plus de 700 élèves ont participé à l'action de **prévention des risques auditifs « Dose le son »**.





5 Jean-Philippe Dollé, policier municipal, est intervenu dans les écoles fin janvier pour sensibiliser les jeunes élèves de CM2 aux dangers du web, dans le cadre du **permis internet**. **6** La municipalité et les clubs sportifs riorgeois ont échangé lors de la traditionnelle **réunion des clubs sportifs**, le 19 janvier. **7** 8473 euros ont été récoltés pour le **Téléthon 2022**. **8** La première **soirée jeux** de l'année 2023 s'est tenue le vendredi 27 janvier dans la salle du Grand Marais.



LA VILLE CONVENTIONNE AVEC PHARE EN ROANNAIS



Née en 2019 de la fusion de Notre Abri et de la Boutique Santé du Roannais, l'association Phare en Roannais, dont l'action porte sur l'arrondissement de Roanne, a pour objectif d'accueillir et d'accompagner les personnes sans-abri. Parmi ses principales missions figurent la gestion d'un accueil de jour, d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale et de lits halte soins santé (LHSS).

Phare en Roannais propose un ensemble de services tels que la restauration sociale, et un accompagnement dans le logement et à la recherche d'emploi.

Ces interventions sont les bienvenues à l'heure où toutes les précarités augmentent, et où les publics bénéficiaires se diversifient.

Phare en Roannais dispose également d'une équipe mobile qui va à la rencontre des personnes sans domicile. En 2021, 24 personnes dont deux familles, ont été ainsi identifiées et orientées vers l'accueil de jour. Ce dernier a permis au cours de la même année, la domiciliation de 390 personnes ouvrant ainsi l'accès aux droits et aux formalités administratives.

Phare en Roannais, c'est également plus de 1200 colis alimentaires distribués en remplacement de la restauration sociale remise en cause par les contraintes sanitaires.

L'association est en lien avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Elle est financée par l'Etat (Direction départementale de l'Emploi et de la Cohésion Sociale / Agence Régionale de la santé), le conseil départemental de la Loire, Emmaüs et des particuliers apportent aussi un appui financier appréciable. Riorges, dans le cadre d'une convention triennale, et à l'instar d'autres communes du Roannais, apporte son soutien financier à l'association. Le budget annuel s'élève à 1 200 000 euros. Une vingtaine de salariés assure la mise en œuvre des actions sociales, sanitaires et humanitaires.

L'association est administrée par un conseil de 18 membres qui élit un bureau de 8 personnes.



Jean-Luc Chervin

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

Jean-Luc Chervin : « Le soutien aux plus faibles reste une préoccupation majeure de la ville et de son CCAS »

« Le soutien aux plus faibles reste une préoccupation majeure de la ville et de son CCAS. En matière de santé publique, nous avons toujours été très investis. Il nous apparaît donc normal d'accompagner une association comme Phare en Roannais. Il est incompréhensible qu'une association qui vient en aide aux plus démunis sans condition d'origine, de sexe ou de religion subisse aujourd'hui un désengagement de communes partenaires et ce, d'autant plus, que son action est reconnue par l'Etat. Son projet d'ouvrir un centre d'hébergement d'urgence, structure inexistante sur l'agglomération, lui impose une visibilité financière sur plusieurs années. La qualité de ses actions auprès d'un large public en situation de précarité nécessite un soutien à la hauteur de son travail. Compte tenu de la situation économique et sociale en France et dans le Roannais, freiner leur action pourrait rapidement mettre en difficulté de nombreuses personnes sur le territoire, des personnes sans domicile mais également des travailleurs précaires ou en situation de handicap qui bénéficient de l'action de cette association. »

11 000€

C'est la somme que la ville de Riorges s'engage à verser annuellement, pendant trois ans, à l'association Phare en Roannais.

L'ASSOCIATION INITIATIVES 42153 VEUT VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL

L'association riorgoise, fondée en 1986, s'est lancée depuis peu dans la collecte de témoignages de personnes vivant ou ayant vécu à Riorges. Objectif : faire revivre le patrimoine de la ville au travers le regard de ses habitants.

Ils sont une vingtaine de Riorgois attirée par l'histoire et le patrimoine matériel et immatériel de leur commune et souhaite faire partager leur passion au plus grand nombre.



David Putanier, Président, et Nicole Seiller, membre d'Initiatives 42153.

Lancée dans cette aventure depuis quelques mois, ils s'intéressent aux histoires d'entreprises telles que Bel Maille ou encore Marcelle Griffon tout en restant à l'écoute de témoins qui ont vu évoluer la commune ces dernières décennies.

Aidés dans leurs démarches par le service des archives de la ville de Riorges, ils passent en revue de nombreux documents qui viennent compléter la récolte de témoignages.

Des conférences sont prévues pour restituer le fruit de certains de leurs travaux. Ce sera notamment le cas vendredi 9 juin prochain avec une conférence sur l'histoire du quartier du Pontet, de 1862 et son intégration à la commune de Riorges jusqu'à nos jours.

Régulièrement, ils partageront leurs découvertes dans nos pages. Le mois prochain, à travers de nombreuses anecdotes nous retournerons dans le passé, à l'emplacement de l'actuelle mairie avant sa construction en 1971...

INITIATIVES 42153 RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Si vous souhaitez intégrer l'équipe d'Initiatives 42153 comme bénévole ou simplement témoigner, vous pouvez contacter David Putanier au 06 85 97 83 64.



MALGRÉ L'INFLATION, LA VILLE LIMITE LES RÉPERCUSSIONS SUR LES RIORGEAIS

L'inflation touche de plein fouet les charges des communes.

Au 1^{er} janvier 2023, dans le cadre de la réactualisation annuelle du marché de restauration scolaire, le prestataire a appliqué une hausse de la tarification des repas dans les cantines de 8,17%. Malgré cette augmentation significative, la municipalité

a souhaité ne pas ajouter une charge supplémentaire aux portes-monnaies des familles riorgoises en conservant la même grille tarifaire jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Grâce à un groupement de commandes pour l'achat, la fourniture et l'acheminement de l'électricité et le gaz, la commune a pu

amortir le choc économique lié à l'importante hausse du prix de l'énergie. Le groupement va permettre de limiter cette hausse, notamment sur les associations riorgoises, à la seule mise à jour des tarifs municipaux (locations de salle, ménages, ...) comme cela se fait chaque année.

LE RIORGES FOOTBALL CLUB OBTIENT LE LABEL EXCELLENCE POUR SON ÉCOLE DE FOOT

Le Riorges FC s'est vu renouveler son label excellence pour son école de foot garçons par la Fédération Française de Football. Cette distinction est le fruit d'un travail mené depuis plus d'une décennie.

Le Riorges FC est labellisé excellence pour son école de foot garçons (pour les joueurs de 5 à 12 ans) depuis 2012. L'année dernière, le club a obtenu son premier label argent pour son école de foot filles.

La FFF récompense les écoles de foot garçons et filles en s'appuyant sur 4 axes : associatif, sportif, éducatif et la formation des dirigeants ; et en 3 niveaux de distinction : espoir, excellence et élite pour les garçons et bronze, argent et or pour les filles. Le club dispose du nombre et de la qualité des terrains, du matériel et des infrastructures nécessaires pour l'obtention du label excellence en plus d'équipes compétitives et de sections sport scolaire et sport adapté.

Maxime Travard, salarié du Riorges FC et coordinateur du projet Label, salue « un travail de toute une équipe – parents, joueuses, joueurs, dirigeants, sponsors, municipalité – qui montre la qualité du travail effectué depuis des années. »



LE RIORGES FC COMPTE

420 joueuses et joueurs licenciés, dont 125 garçons et 30 filles dans l'école de foot pour la saison 2022-2023



Éric Michaud

Adjoint au sport
et à la vie associative

« La politique sportive municipale est menée sur la base de la concertation en lien étroit avec le tissu associatif qui structure le mouvement sportif local »

La dynamique sportive de Riorges repose sur la volonté de démocratiser et de rendre accessible à tous, la pratique d'une activité physique et sportive en garantissant la qualité de l'encadrement, la sécurité des pratiques et le développement de l'emploi dans le sport.

La politique sportive municipale est menée sur la base de la concertation en lien étroit avec le tissu associatif qui structure le mouvement sportif local. Les associations y sont intégrées, notamment pour les investissements à programmer. Nous travaillons ensemble et avons construit des liens de proximité et de confiance. Le sport répond à des enjeux de santé publique, d'éducation, d'insertion, d'urbanisme et nous avons la nécessité de promouvoir un urbanisme favorable à l'activité physique et sportive pour tous en y intégrant une démarche environnementale (pistes cyclables, parcs, parcours de santé, l'aménagement futur du parc sportif Gallieni...).

Le service associations apporte un appui logistique unique au service des associations. Nous soutenons les associations sportives par des subventions de fonctionnement, la mise à disposition gratuite des équipements, une aide logistique et communicationnelle car elles jouent un rôle essentiel dans la ville de Riorges et à l'extérieur.

Aujourd'hui, 16 des 61 associations riorgéennes soutenues par la municipalité sont des associations sportives.

LE COLLÈGE SCHWEITZER ET LES ASSOCIATIONS SPORTIVES S'ENGAGENT POUR PLUS DE SPORT SCOLAIRE

Ce jeudi, le collège et les associations sportives ont signé la convention liée au dispositif « 2 heures de sport en plus pour les collégiens » proposant deux heures de sport supplémentaires aux élèves, en plus des cours d'EPS.

Le dispositif « 2 heures de sport en plus pour les collégiens » offre une nouvelle possibilité aux jeunes de pratiquer une activité physique et sportive, après l'expérimentation des classes sportives aménagées.

En plus des cours d'éducation physique et sportive, les volontaires peuvent participer à des entraînements d'athlétisme, de basket, football, gymnastique, handball, judo et tennis pendant le temps de midi ou de 15h30 à 17h30. Les éducateurs des associations sportives riorgéennes prennent en charge les jeunes au collège, les transportent au complexe Léo Lagrange ou au complexe sportif Galliéni et encadrent chacune des séances.

Depuis janvier 2023, cette action est désormais financée par le ministère des Sports qui subventionne les clubs sportifs à hauteur de 100 euros pour chaque séance de 2 heures proposée à un groupe de 15 à 20 collégiens. La convention a été conclue entre le collège, les associations sportives et la municipalité pour une période de 3 ans.



JOURNÉE HANDISPORT AU COLLÈGE : SENSIBILISER SUR LE HANDICAP ET L'INCLUSION SCOLAIRE

La journée handisport a fait son retour au collège Schweitzer le mardi 17 janvier. Cette journée est à l'initiative des professeurs d'EPS et de Mme Bouchet, professeur d'histoire-géographie de 5^e.



Les élèves de 5^e ont pu découvrir les difficultés du handicap à travers du foot sourd, le biathlon avec du tir sportif, du hand fauteuil, du torball et des vidéos de sensibilisation. Cette initiative est née des professeurs d'EPS et de Mme Bouchet, professeur d'histoire-géographie dans le cadre de son cours sur la découverte de l'autre. Pour Salina Hémani, directrice du collège, il était important d'organiser cette journée : « nous voulons être un collège inclusif, l'inclusion scolaire est nécessaire, les personnes handicapées ne sont pas exclues. Le handicap est une réalité, les familles sont contentes car l'on donne une chance à tous de réussir. » La journée handisport permet aussi aux enfants de devenir des citoyens tournés vers l'avenir et qui respectent les autres.

Le collège travaille avec l'IME et possède une classe ULIS. Mme Hémani a souligné le lien entre sport et intégration sociale, « 2 élèves décrocheurs sont inscrits au tennis et 2 élèves ULIS sont inscrits au sport. »



Riorges : un urbanisme de qualité, facteur d'attractivité du territoire

Riorges est certes une ville nature, mais c'est aussi une ville à l'urbanisme dynamique qui sait vivre avec son temps. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui date de 2016, permet la préservation du foncier sur une grande partie de la ville. Aujourd'hui 56% de la commune se situe en zone non constructible.

Depuis de nombreuses années, Riorges préserve ce cadre de vie entre ville et nature. Le PLU de la commune permet de sanctuariser des secteurs en les laissant verdoyants.

Dans les zones à proximité directe de Roanne, la densification urbaine s'opère en cohérence avec la ville centre. Les anciennes usines et les bâtisses délaissées font progressivement place à des projets urbains dans lesquels opérateurs privés et publics permettent le développement d'une offre de logements ou de locaux à vocation économique ou commerciale.

C'est ce cadre agréable et attrayant qui permet à Riorges de maintenir son nombre d'habitants, d'être démographiquement et économiquement attractive, tout en restant une ville verte.

La commune a ainsi su créer une dynamique foncière permettant à de nombreuses entreprises et commerces de s'installer ou de s'agrandir et à de nombreux opérateurs privés ou publics de bâtir des logements dans un cadre agréable.

Petit tour d'horizon, non exhaustif, de ces projets en cours ou à venir...

AVEC LA MAISON GALLIÉNI, LA VILLE SE DÉVELOPPE DURABLEMENT

Depuis ce mois de janvier, la Maison Galliéni se refait une beauté. Mais au-delà des considérations esthétiques, c'est surtout un bâtiment plus écologique et moins énergivore dont bénéficiera le service association de la ville et la vie associative. D'un coût d'environ 400 000 euros TTC les travaux, qui doivent se dérouler sur 8 mois, visent à rénover et à réaménager les locaux avec le remplacement de la toiture, l'isolation par l'extérieur et la mise aux normes de la partie accessible conservée à l'étage du bâtiment. Une extension sera construite comprenant un hall, un escalier et un petit ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment gagnera une superficie de 30 m² passant de 180 à 210 m².

Afin de faciliter l'accès au parking, un cheminement avec une pente inférieure à 4% sera réalisé. Les deux bandes végétalisées et plantées d'arbres bordant le bâtiment seront conservées en l'état.

La Maison Galliéni n'est pas le seul bâtiment municipal à connaître une rénovation d'envergure. Les travaux du Centre Technique Municipal (CTM) situé route de Nobile doivent se terminer ce premier trimestre 2023. Il permettra de regrouper plusieurs services municipaux (espaces verts, bâtiments, voirie, ...) actuellement dispersés sur trois sites différents. Le nouveau bâtiment sera d'une surface totale de 625 m² assorti d'un préau de 100 m².

LA ZAC DES CANAUX, UN PROJET AMBITIEUX EN ENTRÉE DE VILLE

Dès 2006, la municipalité avait la volonté de redynamiser la ville en achetant du foncier dégradé dans le quartier des Canaux. Cette démarche a amené la création de la ZAC en 2010 afin de lancer le projet puis l'acquisition foncière progressive des terrains par l'EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes). Les premières études pré-opérationnelles ont débuté en 2017 avant que ne soit constitué le dossier de réalisation et l'extension du périmètre de la concession en septembre 2019. Une extension nécessaire au vu de l'ambition du projet. Sur un îlot de 6700 m², 4 500 m² de surface de plancher sont prévus dont 400 m² seront dédiés à des commerces et services et 4 000 m² d'habitat (70 logements en accession libre et en locatif social) avec l'intégration de nombreux espaces verts. Avec ce projet, la ville souhaite renouveler et densifier cet îlot en le greffant sur une des principales artères commerçantes de l'agglomération roannaise. Ce projet se veut adapté, fonctionnel et un espace naturel privatif est prévu au cœur du bâti. Cette opération immobilière s'inscrit dans une dynamique de renouvellement du bâti en s'inscrivant dans la continuité urbaine de la ville de Roanne.

DE NOUVEAUX LOTS À VOCATION ÉCONOMIQUE À RIORGES

La construction de 12 lots à vocation économique, impasse Clément Ader et rue de la Rotonde ont débuté en décembre 2022.

Dans l'impasse dénommée récemment Clément Ader, la société Vallorge Construction a débuté l'aménagement de 8 lots à vocation économique, d'une surface de 1600 m² à 8000 m².

Dans la rue de la Rotonde, la SCCV de la Rotonde porte le projet de l'aménagement et de la construction de l'Actipark de la Rotonde : 3 lots à usage d'activité (1 219 m²) et un lot à usage de bureaux (746 m²). Les bâtiments d'activité artisanale ou industrielle seront aménagés en showroom et halls d'exposition et en plateaux de bureaux en mezzanine pour accueillir de nouvelles entreprises sur la commune. Les surfaces de plancher totales s'élèveront de 1262 m² à 1 577 m².

Un parking de 130 places dont 8 places PMR et un abri à vélos seront aménagés afin de garantir la facilité d'accès aux bâtiments d'activité.

Le projet n'entraînera aucune modification de la voirie.





ÂGES & VIE : DES LOGEMENTS ADAPTÉS AUX PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP



Au 110 Rue Descartes, à proximité directe du centre de santé municipal, Ages & Vie va créer trois maisons d'environ 380 m² qui seront louées en colocations meublées à 24 personnes âgées. Ses habitants bénéficieront d'un très bon emplacement, non loin de commerces et du centre-ville. Les colocations Ages & Vie sont de « vraies maisons »,

avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace partagé (environ 80 m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement. Les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privés (environ 30 m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privée avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles.

QUAND L'URBANISME PREND SOIN DE SES AÎNÉS ET RIME AVEC EMPLOI

L'arrivée de ces logements va générer la création de neuf emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie. L'équipe d'auxiliaires de vie s'occupera de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale.

DEUX ANCIENS SITES D'USINES TRANSFORMÉS EN 43 LOFTS



Ces projets portés par la SARL Faustine Home verront la naissance de 43 nouveaux lofts sur les anciens sites des usines Rhodamel et Rodam. Au plus fort de leurs activités, les deux usines employaient entre 80 et 85 personnes avant de quitter leurs locaux en 2022. L'entreprise Rhodamel est restée à Riorges où elle poursuit son activité.

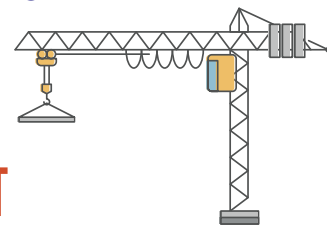
Au carrefour de la Rue du Maréchal Foch et de la rue Pierre Loti, 15 lofts sont en cours d'aménagement sur l'ancien site de l'usine Rhodamel avec des places de stationnement prévues dans le bâtiment et la construction de 6 garages sur le site. Les travaux ont débuté en décembre et le bâtiment est déjà relié à tous les réseaux présents.

A quelques mètres de là, dans l'ancienne usine RODAM, la SARL Faustine Home va aménager 18 lofts supplémentaires. 12 des 18 logements seront desservis par une circulation interne débouchant sur la rue Pierre Loti.





LA CLÉ DES CHAMPS : 24 LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES RUE DU MAYOLLET



Le projet « La Clé des Champs » est un ensemble de 24 logements intermédiaires sur deux étages et répartis en deux îlots. Les travaux ont débuté en octobre 2022. Un premier ensemble de 12 logements sera implanté linéairement en retrait de la rue du Mayollet et le second formera un L, à l'intérieur du terrain. Les logements situés au rez-de-chaussée seront complétés d'un jardin privatif et les logements situés aux étages auront

une terrasse privative. Toutes les habitations seront raccordées à la fibre optique. Les deux ensembles seront clôturés indépendamment et chaque ensemble disposera d'un parking privatif avec un accès via une barrière automatique. Des places de stationnement extérieures seront aménagées le long de la voie interne, en plus de celles déjà existantes. La voirie sera conservée. L'espace intérieur collectif sera

engazonné et des arbres d'essences locales seront plantés : tilleuls, platanes, érables champêtres, noisetiers en cépée. La partie non constructible du terrain, car inondable par le ruisseau de la Goutte Saint-Marcelin, restera un espace vert. Le projet porté par la SSCV La Clé des Champs reviendra en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) à Alliade Habitat.



36 NOUVEAUX LOGEMENTS DANS LA ZAC DU PONTET

Depuis 2010, la municipalité s'engage pour la création de logements. Accompagnée du bailleur social Ophéor, la municipalité se rapproche de l'objectif des 20% de logements locatifs aidés avec 3 nouveaux projets en cours.

Les travaux pour la construction d'une pension de famille les travaux vont débuter, impasse de la Charvotte. Le projet porté par l'aménageur Groupe Edouard Denis comprendra 25 logements, une salle commune et les bureaux de l'association Habitat et Humanisme. Les espaces libres de construction seront engazonnés et plantés d'arbres d'essences locales. Rue des Noyers, vont être construits 5 pavillons individuels T4 et T5 de plain-pied avec terrain ainsi qu'un collectif de 4 logements T3 et T4 avec balcon et jardin. Le projet est porté par la société civile de construction vente (SSCV) Cobra.

Deux maisons destinées à la location seront également construites rue Germaine de Staël. Le projet est porté par Demeures Familiales et les travaux n'ont pas encore débuté. D'autres permis de construire sont en cours ou vont bientôt être déposés pour un nombre total de dix-huit logements.

Mais aussi...

Parmi les autres projets en cours ou à venir, notons la construction du Polygone, un ensemble de 55 logements répartis entre deux immeubles d'habitation situés rue du Maréchal Foch.

Toujours rue du Maréchal Foch, l'opération portée par Loire Habitat est en cours et concerne la construction de 7 maisons et d'un immeuble de 15 logements. Rue Joséphine Baker, ce sont 18 logements dont 5 maisons qui vont être créés.

Rue Pierre Loti, à proximité des futurs lofts de Rodam et Rhodamel, un bâtiment d'habitation collectif doit voir le jour.

... sans compter les aménagements ou agrandissements récents ou à venir des entreprises et commerces riorgeois comme la Framboisine, Thiriet ou encore l'entreprise Gerossier...

LES VŒUX À LA VIE ASSOCIATIVE : « L'ÂME DE LA CITÉ »

Le Maire Jean-Luc Chervin a adressé ses meilleurs vœux aux associations riorgéaises lors de la traditionnelle cérémonie de début d'année. Près de 250 personnes étaient réunies.



Jean-Luc Chervin est revenu sur une année de projets, animations, événements, en grande partie portés par le tissu associatif et le service associations ainsi que sur les difficultés financières que rencontrent les collectivités locales avant d'aborder l'horizon 2023.

« La vie associative, de par ses valeurs et sa contribution permanente à la vie de la cité, au lien social, constitue un pilier fort de la vie communale. [...] Dans ce contexte difficile, nous essaierons de faire au mieux pour vous soutenir dans vos actions qui sont l'âme de la cité. »

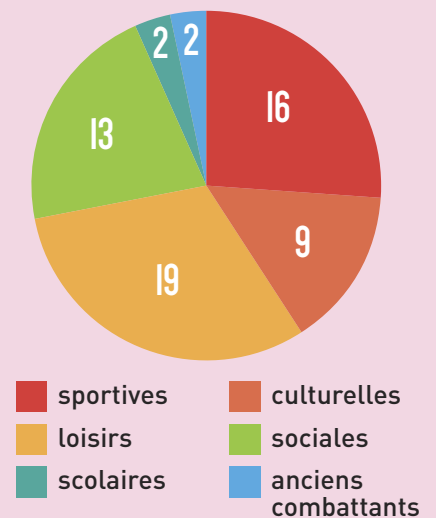
DES ACTIONS MISES EN PLACE AVEC LE MONDE ASSOCIATIF :

La bourse au permis de conduire est financée par des heures de bénévolat dans une association locale. Un jeune a effectué 50h au Basket Club de Riorges avec des missions d'aide à la vie du club (loto), de l'entraînement et du coaching, la tenue de la table de marque...

Dans le cadre du dispositif argent de poche, 4 jeunes ont aidé à l'installation et au démontage des feux de la Saint-Jean organisés par le Club des Riopontins.

LA VIE ASSOCIATIVE RIORGEOISE EN CHIFFRES

61 associations soutenues par la municipalité



Subventions à la vie associative :

près de 395 000 €

dont 214 000 € au centre social.

Cette année a été marquée par

15 lotos

6 soirées dansantes

4 galas de danse

4 concours de belote

2 vide-greniers

1 concours de tarot

de nombreuses

expositions, salons ou bourses
un festival de théâtre

AU 16 RUE JEAN PLASSE, DE MULTIPLES OPTIONS POUR VOTRE BIEN-ÊTRE



Sébastien Bouillet, thérapeute en shiatsu (certifié FFST)

« *Prendre rendez-vous avec sa santé* »

Installé depuis plus de 3 ans, Sébastien Bouillet partage son cabinet avec deux autres praticiens, Laurence Ossedat et Enzo Corraini. Le shiatsu, c'est « *prendre rendez-vous avec sa santé* ». Il agit aussi bien sur le physique que le mental. Les patients viennent pour des maux de dos, douleurs chroniques, stress, tendinites, arthrose et « *beaucoup repartent aussi avec un soulagement moral* ». Il agit grâce à des points de pressions légers et des étirements. Il utilise pour certaines douleurs les ventouses et la moxibustion (bâton chauffant).

→ Sébastien BOUILLET
shiatsu.sebastien@gmail.com
f ShiatsuSebastienBouillet
06 99 97 88 06

Laurence Ossedat, masseuse bien-être

« *J'adapte mon massage en fonction du ressenti de mes mains* »

Laurence Ossedat, diplômée du titre RNCP SPA praticien, propose des massages intuitifs et bien-être. Elle veut être au plus proche de ses clients. « *Mon toucher s'accompagne de la plus belle intention, celle qui vient du cœur. J'adapte mon massage en fonction du ressenti de mes mains.* » Laurence Ossedat pratique aussi le massage pour les enfants / adolescents pour les aider à lâcher-prise, à écouter leurs émotions dans un cadre sécurisant, accompagnés d'un parent.

→ Laurence OSSEDAT
parenthesedelaupaline@gmail.com
07 55 67 24 80

Enzo Corraini, psychologue

« *Accompagner le patient dans un cadre bienveillant* »

Enzo Corraini s'est installé dans son tout premier cabinet et c'est formé à l'université Lyon 2 avec une inspiration analytique.

Psychologue, sa mission est de coconstruire avec le patient comme acteur, accompagner sans diriger. « *La relation d'aide est avant tout une rencontre dans un espace de confiance et protégé, c'est accompagner le patient dans un cadre bienveillant.* » Il accueille des patients adultes et enfants de plus de 8 ans et propose des thérapies individuelles, familiales et de l'art thérapie.

→ Enzo CORRAINI
enzo.corraini@outlook.fr
06 38 28 17 15 (seulement par SMS)
Rendez-vous en ligne sur Doctolib

NATURE ET PAYSAGE : BIEN RECEVOIR EN EXTÉRIEUR



Nature et Paysage, entreprise spécialisée dans la création et l'entretien d'espaces verts, la défiscalisation pour les travaux d'entretien, la construction et l'entretien de piscines, la vente de spas, hammam, s'est agrandie de 200 m² en 2021 pour créer un nouveau service : la vente de mobilier extérieur. Pour son directeur Olivier Coussé, « *on préfère être chez nous et on veut avoir tout ce qu'il nous faut pour bien recevoir à l'extérieur.* » De grande qualité et fabriqués localement (fours à pizza, barbecues, braseros, fauteuils...), le mobilier est exposé dans un showroom créé lors de l'agrandissement.

→ Nature et Paysage
Olivier COUSSE
219 rue Michel Rondet
04.77.66.30.24
Nature-paysage@wanadoo.fr

LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS

THOMAS KAHN ET ROMANE

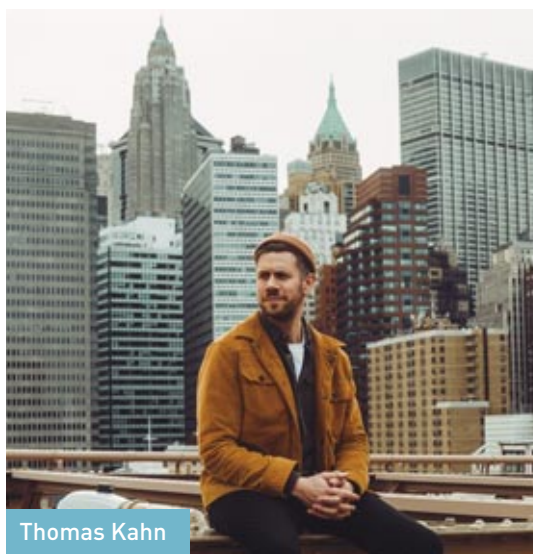
UN PLATEAU D'ARTISTES FRANÇAIS PARMIL LES PLUS PROMETTEURS DE LA SCÈNE MUSICALE

Thomas Kahn (soul) et Romane (soul, R&B) vous donnent rendez-vous le 28 février aux Mardi(s) du Grand Marais.

THOMAS KAHN

La voix de Thomas Kahn, la section de cuivres, la rythmique à l'équerre nous ramènent aux heures glorieuses de la Soul music, où Otis Redding, Aretha Franklin, James Brown et consorts se partageaient les clefs d'un royaume baptisé « le pays des mille danses ». Dans son dernier album, Thomas Kahn procède à la même alchimie des contraires : supporter souffrance, diminution et désespoir afin d'en extraire joie, désir et amour.

« *Le petit prince de la soul contemporaine.* » *Rolling Stone*



Thomas Kahn

ROMANE

Jeune artiste franco-gabonaise de 22 ans, Romane nous ouvre son univers teinté de lumière avec une voix rare, comparée à celles de Tracy Chapman et d'Amy Winehouse. Avec son premier EP « I know », elle impose son style, à la croisée de la Soul Music et du R&B des années 90.

« *L'approche vocale langoureuse et intense de Romane apporte une délicate touche de R'n'B à ce disque introductif, qui file à la vitesse de l'éclair.* » *Maze*

→ Mardi 28 février 2023

Ouverture des portes 20h30, salle du Grand Marais

Tarifs : 15€ / 12€ / 8€. 04 77 23 80 25/27

Billetterie en ligne sur www.riorges.fr

PARCOURS D'ART ACTUEL

LES PAYS-SAGES DE PASCALE DESROCHES

FONT ESCALE AU CHÂTEAU DE BEAULIEU

L'exposition de Pascale Desroches est à découvrir du samedi 11 au dimanche 18 février. Elle est une invitation au voyage en pleine période de vacances d'hiver.

Plongée dans le paysage. La nature et sa beauté comme refuge en ses temps troubles, troublés. Ses horizontales, ses verticales, ses couleurs terre, ciel. Une nature idéalisée, rêvée, une recherche de sérénité, de sagesse ? Jusqu'à l'abstraction ?

Pour Pascale Desroches cet objet pictural qu'est le paysage est nouveau dans sa pratique. Les paysages de Madère furent le déclencheur, la toile de jute le support et l'ocre rouge le fond... Vous pourrez également découvrir des œuvres recto-verso entre portraits et abstraction et de petits formats.

→ Tous les jours de 14h à 18h, château de Beaulieu.

Entrée libre. 04 77 23 80 27



DU SAMEDI 11 AU DIMANCHE 19 FÉVRIER

**EXPOSITION : PASCAL DESROCHES :
PAYS-SAGES (PEINTURE)**

De 14h à 18h, château de Beaulieu
Entrée libre - 04 77 23 80 27

MARDI 14 FÉVRIER

**MARDI(S) DU GRAND MARAIS :
UZI FREYJA (RAP) + VULVES
ASSASSINES (ELECTRO PUNK RAP)**

Le flow et l'énergie d'Uzi Freyja mettent tout le monde d'accord avec des textes à la fois engagés et sensuels.

Les Vulves assassines c'est du punk-rap de l'espace. Elles font danser fort, chanter en coeur, saigner les oreilles.

Et surtout, elles font réfléchir.

Ouverture des portes 20h30,

salle du Grand Marais

Tarifs : 12€ / 10€ / 5€

04 77 23 80 25/27

Billetterie en ligne sur www.riorges.fr

SAMEDI 18 FÉVRIER

**THÉ DANSANT DU CENTRE MUSIQUES
ET DANSES PIERRE BOULEZ**

14h30, salle du Grand Marais

12€ - Réservation au 06 74 89 62 19

DIMANCHE 19 FÉVRIER

**LOTO DE L'OLYMPIQUE RIORGES
GYMNASTIQUE**

14h, salle du Grand Marais.

06 32 43 47 64

DU SAMEDI 25 FÉVRIER AU 5 MARS

**EXPOSITION : MICHEL VUILLET :
ITINÉRAIRE (PEINTURE)**

De 14h à 18h, château de Beaulieu
Entrée libre - 04 77 23 80 27

DIMANCHE 26 FÉVRIER

BAL TRADFOLK DU CENTRE SOCIAL

15h, salle du Grand Marais

7€, gratuit pour les moins de 19 ans

et gratuit pour les -18 ans

et 18 ans - 06 48 84 54 07

MARDI 28 FÉVRIER

**MARDI(S) DU GRAND MARAIS :
THOMAS KAHN (SOUL) + ROMANE
(SOUL / R&B)**

Thomas Kahn nous ramène aux heures glorieuses de la Soul music, où Otis Redding, Aretha Franklin, James Brown et consorts se partageaient les clefs d'un royaume baptisé « le pays des mille danses ». À 22 ans, Romane nous ouvre

son univers teinté de lumière avec une voix rare, comparée à celles de Tracy Chapman et d'Amy Winehouse. Avec son premier EP « I know », elle impose son style, des années 90.

Ouverture des portes 20h30,

salle du Grand Marais

Tarifs : 15€ / 12€ / 8€. 04 77 23 80 25/27

Billetterie en ligne sur www.riorges.fr

DIMANCHE 5 MARS

**LOTO DU BASKET CLUB DE RIORGES
SECTION FÉMININE**

14h, salle du Grand Marais

04 77 72 15 75

MARDI 7 MARS

**MARDI(S) DU GRAND MARAIS : DERYA
YILDIRIM & GRUP ŞİMŞEK (PSYCHÉ
D'ANATOLIE) + PHAT DAT (EXOTICA POP)**

Le combo réinvente les ballades folkloriques traditionnelles d'Anatolie tout en puisant dans un mélange enivrant de psychédéisme, de groove hypnotique, de jazz et de pop contemporaine.

PHAT DAT explore le format pop sous toutes ses coutures. Une originalité communicative, alliant la tradition pop et les cadences exotiques, le dancefloor et les frissons.

Ouverture des portes 20h30,

salle du Grand Marais

Tarifs : 12€ / 11€ / 10€ / 5€

04 77 23 80 25/27

Billetterie en ligne sur www.riorges.fr

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 MARS

**SALON DU VIN DU ROTARY CLUB
DE ROANNE**

De 14h à 18h, salle du Grand Marais

5€ - 06 70 74 29 74

DU SAMEDI 11 AU DIMANCHE 19 MARS

**LE SALON DES ARTISTES RIORGEOIS
(EXPOSITION COLLECTIVE)**

Comme chaque année, Les Artistes Riorgeois vous proposent de découvrir une quarantaine d'artistes lors de cette exposition.

De 14h à 18h, château de Beaulieu

Entrée libre - 04 77 23 80 27

DIMANCHE 12 MARS

**LOTO DU BASKET CLUB DE RIORGES
SECTION MASCULINE**

14h, salle du Grand Marais

04 77 72 16 08

SAMEDI 18 MARS

**CONCOURS DE BELOTE DU COMITÉ
DES FÊTES**

14h, salle du Grand Marais

14€ la doublette - 06 23 72 94 65

DIMANCHE 19 MARS

**LOTO DU ROANNE RIORGES
VOLLEYBALL**

14h, salle du Grand Marais

presid.2rvb@gmail.com

MARDI 21 MARS

**MARDI(S) DU GRAND MARAIS :
MALAKA (FOLK SOUL) + THE DOUG
(RAP / CHANSON FRANÇAISE 2.0.)
+ BEFORE DJ ET FOODTRUCK**

Malaka, le duo local qui monte ! Sister duet né sous confinement, Malaka se caractérise par la voix. Deux grains très distincts, entre eux et des autres, mis à contribution pour aborder la vie au naturel, accompagnés d'un jeu épuré.

The Doug a choisi une guitare toute nue pour écrire un rap virevoltant autour de la chanson française, où l'on décèle ici et là un jeune Bashung, les premières heures d'un Fauve ou d'un Feu !

Chatterton.

Foodtruck et DJ Set à 18h30

Ouverture des portes 20h30,

salle du Grand Marais

Tarifs : 12€ / 10€ / 5€. 04 77 23 80 25/27

Billetterie en ligne sur www.riorges.fr

VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 MARS

**THÉÂTRE : RENCONTRES
MALYSSIENNES (5 SPECTACLES)**

19h, salle du Grand Marais

8€ puis tarif dégressif à chaque

spectacle supplémentaire -

malyscompagnie@gmail.com

DU SAMEDI 25 MARS AU DIMANCHE 2 AVRIL

**EXPOSITION : NATHALIE VINCENT
DIT NATHAO (POP ART)**

De 14h à 18h, château de Beaulieu

Entrée libre - 04 77 23 80 2

RETROUVEZ TOUS LES
ÉVÈNEMENTS ET LEUR MISE
À JOUR EN TEMPS RÉEL SUR
WWW.RIORGES.FR

du 15 décembre 2022 au 30 janvier 2023

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Léo VACHER, né le 19 décembre
Naël LAUTRIC, né le 21 décembre
Janna MERSNI, née le 26 décembre
Alma PEYRACHE, née le 28 décembre
Zayn HIJAZI, né le 29 décembre
Ayden DA SILVA SANTOS, né le 4 janvier
Anna HARUTYUNYAN, née le 17 janvier

CONDOLÉANCES AUX PROCHES

André JACQUOT, 81 ans (16 décembre)
Maria DA CONCEICAO SOARES, veuve DA COSTA, 86 ans (26 décembre)
Louise MEILHEURAT, veuve JEAUGEY, 87 ans (29 décembre)
Andrée POTHIER veuve CHABRIER, 92 ans (23 décembre)
Julie NAVARRO, 45 ans (26 décembre)
Maurice COPPÉRÉ, 93 ans (29 décembre)
Odette MALOUVET veuve MILLET, 94 ans (6 janvier)
Seyhan DURSUN, 24 ans (8 janvier)
Elena BELA, 42 ans (18 janvier)

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Le vendredi, en continu de 9h à 16h
 Accueil : 04 77 23 62 62
 mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu
 04 77 23 62 65

Centre de santé municipal

Consultations sur rendez-vous uniquement.
 04 77 23 62 43
 Horaires d'ouverture du standard :
 du lundi au vendredi, de 8h à 18h, sans interruption.

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence gratuit
 depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers –
 Roannais Agglomération : 0 800 17 34 50
 Urgence dépannage électricité (Enedis) : 09 72 67 50 42
 GRDF urgence sécurité gaz (numéro vert) : 0 800 47 33 33
 STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49

TRAVAUX

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et des réseaux de gaz rue Pierre Semard ont débuté le 30 janvier entre les secteurs Gagarine et Burelier. En février, un arrêt-minute sera créé devant le Café des Poupées afin de garantir une meilleure sécurité des habitants (vitesse, trafic...).

LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2023 SE TERMINE LE 25 FÉVRIER

Le recensement ne concerne que 8% de la population riorgoise. Il se peut donc que vous soyez recensé en 2023 mais que des proches ou voisins ne le soient pas. Les agents recenseurs ont déposé les documents dans les boîtes aux lettres. La démarche en ligne est vivement recommandée et présente de nombreux avantages : pas de contact ou de 2^e rendez-vous avec l'agent recenseur, remplissage facile et rapide, moins de papier, confidentialité respectée (les questionnaires sont directement envoyés à l'Insee). Toutefois, il est toujours possible de remplir le questionnaire papier et de le remettre à l'agent recenseur lors d'un rendez-vous.

À quoi sert le recensement ? Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune avec de nombreuses conséquences comment la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus la participation est importante. En découle aussi le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Votre participation est essentielle : c'est un devoir civique et utile à tous.)

Répondre au questionnaire en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS : PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

La Mairie souhaite anticiper les demandes de rendez-vous en prévision des voyages pour les vacances de Pâques et les vacances d'été. Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous dès maintenant afin de recevoir vos documents dans le temps imparti.

Prendre rendez-vous auprès du service citoyenneté en mairie ou par téléphone au 04 77 23 62 62.

PAROLE À LA MAJORITÉ



Chères Riorgéaises, Chers Riorgéois,

L'année 2022 est derrière nous, avec son lot de malheurs et de mauvaises nouvelles : l'agression russe et la guerre en Ukraine qui, au-delà de toutes ses atrocités, ont des conséquences sur les coûts des énergies et directement sur le pouvoir d'achat de chaque citoyen ; le réchauffement et le dérèglement climatique qui devraient nous inciter ainsi que nos dirigeants à penser et agir autrement pour préserver notre planète et les générations futures.

Malheureusement, le gouvernement ne prend pas la mesure de la situation avec une réforme des retraites injuste surtout pour les femmes et les plus précaires, sans mesures pour atténuer l'inflation et maintenir le pouvoir d'achat de nos concitoyens ; et rien du côté du climat ! L'expression gouvernement des riches n'est pas usurpée. Depuis l'installation du Conseil Municipal, l'équipe municipale œuvre avec force et conviction pour que notre commune reste dynamique, attractive et prenne soin des habitants.

Priorité à la santé avec le Centre de Santé Municipal (CSM) qui fêtera sa première année début février. Plus de 1500 personnes ont pu ainsi avoir un suivi médical et le CSM comme médecin traitant.

Il est consternant et incompréhensible de noter que l'opposition, au Conseil Municipal, vote toujours contre les délibérations concernant le CSM.

Le Budget 2023 s'annonce difficile avec la baisse des dotations et les surcoûts énergétiques et des fournitures. Pour la deuxième année consécutive, l'équipe majoritaire proposera une baisse du taux d'imposition de la taxe foncière. Cela pour limiter la hausse des valeurs locatives fixée par le gouvernement à + 7,1%. Néanmoins, ce budget qui sera voté mi-mars montrera toute la dynamique et les projets qui seront réalisés au cours de cette année 2023 conformément au plan de mandat sur lequel vous nous avez élus.

Les élus référents par quartier (coordonnées sur le site (www.riorges.fr) sont à votre écoute pour faire le lien avec le Maire et les services. N'hésitez pas à les contacter.

Le Maire et l'équipe majoritaire vous souhaitent une belle et heureuse année 2023, avec la réussite de vos projets, les grands et petits bonheurs de la vie, et ... une bonne santé.

Le Maire J.L. CHERVIN et les élus de la majorité : V.MOUILLER, E.MICHAUD, I.BERTHELOT, N.NEJJAR, N.TISSIER-MICHAUD, J.BARRAUD, B.BONNEFOND, A.CHAUVET, D.CORRE, J-L.REYNARD, M.SCHMÜCK, P.BARNET, P.PATIN, T.ROLLET, M.BOUCHET, D.DEBATISSE, C.SCHÜNEMANN, B.MACAUDIÈRE, C.LACOUR, M.CELLIER, V.MACHON, R.MOUSSE, A.RICCETTI, C.SEON, B.PARIS, J.CLERET

PAROLE À L'OPPOSITION



« Inovy soit qui mal y pense »

Fin décembre, des habitants du quartier des Canaux ont eu la désagréable surprise d'apprendre, par simple panneau d'affichage, le projet de construction d'un bâtiment de cinq niveaux (R+4 soit 27 logements) et de 3 maisons individuelles à proximité directe de leurs habitations. En effet, rue Pierre Loti, la société stéphanoise INOVY a acheté un terrain et déposé un permis de construire respectant le Plan local d'urbanisation (PLU).

Pour les habitants, c'est la consternation ! A aucun moment du processus, ils n'ont été alertés par la municipalité. Ils se mobilisent contre, avec la création du collectif « Pierre Loti ». La mairie semble cautionner ce projet implicitement n'ayant pas exercé son droit de préemption.

Ces habitants, séduits par le slogan riorgéois, étaient venus s'installer dans « une ville à la campagne ». Aujourd'hui, ils se retrouvent en campagne contre la ville. La municipalité vient d'anéantir leurs quêtes de tranquillité sans sommation : biens dépréciés, rues encombrées, circulation densifiée, nuisances sonores augmentées ...

Pourtant, le magazine municipal communique sur les ateliers participatifs dont l'objectif semble être de « co-construire des projets avec les Riorgéois ». Il faut dire que la municipalité : « que ces

rencontres permettent aux citoyens de devenir acteurs de la vie de leur quartier ». Dans cette logique, poursuivie apparemment par la municipalité, ces habitants n'auraient-ils pas dû être informés de ce qui va durablement modifier leur cadre de vie.

C'est très bien de vouloir associer la population à un projet comme nous le proposons dans le programme en 2020 mais sur des thèmes majeurs qui préoccupent les Riorgéois : la sécurité des biens et des personnes, la sécurité routière, les constructions raisonnées.

Il aura fallu l'intervention de Jean-Marc Detour au conseil municipal de décembre, suivi d'articles dans la presse locale pour que Monsieur le maire daigne recevoir les représentants du collectif.

Vous pouvez les soutenir, car cette situation pourrait être la vôtre demain. Cette situation dramatique reflète malheureusement l'ambition de cette municipalité : augmenter sa population au détriment de son cadre de vie. Aucun rdv avec le maire et le promoteur n'a été fixé, malgré les relances du collectif... À suivre... Nous en profitons pour vous souhaiter une belle & heureuse année ainsi qu'une bonne santé.

contact Riorges2026@gmail.com

Riorges 2020, construisons notre @venir – JM. DETOUR, C. ZAPPA, V. MOISSONNIER, C. PAIRE, B. JACQUOLETTO ET C. REMY-MENU

RIORGES

2023

RÉUNIONS PUBLIQUES

Échangeons sur votre quartier !



Quartiers

21
Février

**Gallieni
Les Canaux
Saint-Alban
Marclet**

📍 Hôtel de Ville - 18h

Quartier

Le Pontet

22
Février

📍 Maison de
Quartier du Pontet - 18h

Quartiers

28
Février

**Riorges Centre
Bourg
Beaulieu**

📍 Maison
des sociétés - 18h

Quartiers

**Combray
Nobile
La Vilette**

6
Mars

📍 Léo Lagrange - 18h


Riorges

LA VILLE NATURE